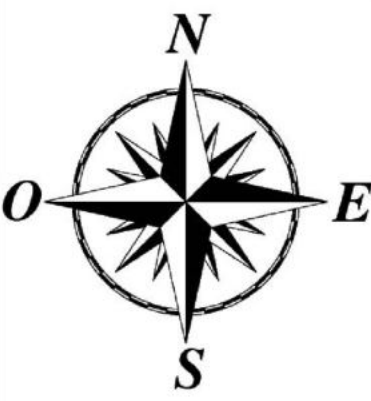


PLAN DE ZONAGE



Échelle 1:2 000°

4.1.2 - SECTEURS URBANISÉS

PROJET ARRÊTÉ	PROJET APPROUVÉ
par délibération du Conseil Municipal du :	par délibération du Conseil Municipal du :
19 SEPTEMBRE 2018	24 AVRIL 2019
Vincent BIAYS - urbaniste - 73000 Chambéry Tel : 06.80.01.82.51	

Légende

Zones urbaines

- lv : zone urbaine du centre du village
- U : secteur d'urbanisation

Zones à urbaniser

- 2AUX : zone à urbaniser à vocation économique

Zones agricoles

- A : secteur agricole
- Ap : secteur agricole à protéger pour des raisons paysagères et/ou agronomiques

Zones naturelles

- N : secteur naturel
- N-zh : secteur naturel concerné par la présence d'une zone humide
- Ng : secteur du praticte de golf

Règlements particuliers

- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme, couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (cf. document n°3)
- Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (cf. document n°3)
- Emplacements réservés
- Corridors écologiques
- Pelouses sèches
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Basin versant sans exutoire
- Bâti remarquable à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Secteur de mise en valeur des richesses du sous-sol (R.151-34-2 du Code de l'Urbanisme)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11-2° du code de l'urbanisme
- Périmètres d'études au titre de l'article L.424-1-3° du Code de l'Urbanisme
- Périmètre concerné par la protection des sites et monuments historiques

Prise en compte des risques naturels

- Zone à risque fort du Plan de Prévention du Risque Minier
- Zone à risque faible du Plan de Prévention du Risque Minier

Éléments informatifs

- Bâtiment non cadastré.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			SURFACE APPROXIMATIVE
N°	BENEFICIAIRE	OBJET	
ER1	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER2	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER3	Commune	Elargissement de voirie	15 m²
ER4	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER5	Commune	Création d'un accès	500 m²
ER6	Commune	Création d'un accès	1 100 m²
ER7	Commune	Création d'un trottoir	175 m²
ER8	Commune	Création d'un trottoir	175 m²
ER9	Commune	Création d'un trottoir	175 m²
ER10	Commune	Aménagement du carrefour	30 m²
ER11	Commune	Création d'un accès	20 m²
ER12	Commune	Création d'un accès	20 m²
ER13	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER14	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER15	Commune	Création d'un chemin piéton	400 m²
ER16	Commune	Création d'un chemin piéton	400 m²
ER17	Commune	Extension du carrefour	448 m²
ER18	Commune	Création d'un accès	500 m²
ER19	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER20	Commune	Création d'un accès	20 m²
ER21	Commune	Création d'un accès	20 m²
ER22	Conseil Départemental	Création d'une déviation	42 700 m²
ER23	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER24	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER25	Commune	Aménagement complet du village	1 500 m²
ER26	Commune	Aménagement complet du village	1 500 m²
ER27	Commune	Équipements publics (bancs, poubelles, etc.)	8 100 m²
ER28	Commune	Équipements publics (bancs, poubelles, etc.)	8 100 m²
ER29	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER30	Commune	Aire de collecte des OM	20 m²
ER31	Commune	Création d'un bassin de rétention en terre	300 m²
ER32	Commune	Création d'un bassin de rétention en terre	3 800 m²
ER33	Commune	Création d'un bassin de rétention en terre	3 800 m²
ER34	Commune	Création d'un bassin de rétention en terre	300 m²
ER35	Commune	Création d'un bassin de rétention en terre	3 800 m²
ER36	Commune	Création d'un parking et des équipements nécessaires à l'usage d'un terrain d'agrément	1 500 m²